

Cilss

**COMITE PERMANENT INTER-ETATS
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL
B.P. 7049 OUAGADOUGOU
TEL. 30.67.57 / 58**



**PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL
IN THE SAHEL
FAX : 30.72.47
TELEX : 5263 COMITER**

SECRETARIAT EXECUTIF

P M S A

Programme Majeur « Politique de Sécurité Alimentaire »

PRORES

**Projet Régional de Réflexion Stratégique sur la Sécurité
Alimentaire Durable au Sahel**

**CONTRIBUTION TECHNIQUE A LA REFLEXION
SUR LES STRATEGIES ALIMENTAIRES AU SAHEL**

Mai 1998

SOMMAIRE

1 - LIGNES DIRECTRICES DU PROJET	3
1.1.- QUESTIONS À RÉPONDRE.....	3
1.1.1- . <i>Objectif stratégique</i>	3
1.1.2. <i>Résultats attendus</i>	3
1.2- ORGANISATION, STRUCTURE	4
1.3. - PARTENARIAT AVEC LES PARTIES NATIONALES.....	4
2 - PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS AU REGARD DE LA PROBLÉMATIQUE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE	4
2.1 - DE L'ÉTUDE SUR LA PROBLÉMATIQUE DES SYSTÈMES DE PRODUCTION AU SAHEL.....	6
2.2 - DE L'ÉTUDE SUR LA PROBLÉMATIQUE DES FILIERES AGRO-ALIMENTAIRES	9
2.3 - DE LA PROBLÉMATIQUE SUR LA PROTECTION INTEGREE DES VEGETAUX.....	12
2.4 - ETUDES CRÉDIT/ÉPARGNE ET FEMMES GRN.....	14
2-5 - CONTRIBUTION AU PROCESSUS DE RÉFLEXION «SAHEL 21 - TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE ».....	17
2.6- ENSEIGNEMENTS POUR LE FUTUR	17
2-6.1- <i>Approfondissement de l'étude sur les Systèmes de Production Porteurs</i>	17
2.6.2 - <i>Filières agro-alimentaires et protection intégrée des végétaux</i>	18
2.6.3- <i>Femmes/GRN et Crédit/Epargne</i>	19
3 - DIFFUSION DES RESULTATS, EVALUATION DE LEUR EXPLOITATION	19

1 - LIGNES DIRECTRICES DU PROJET

1.1.- QUESTIONS A REpondre

Le Projet Régional de Réflexion Stratégique sur la Sécurité Alimentaire au Sahel (PRORES), répond à un besoin exprimé par les pays sahéliens et le CILSS, pour mieux améliorer les connaissances dans ses domaines de compétences afin de mieux structurer les interventions futures et à cet effet valoriser et capitaliser le nombre important d'études et de réflexions réalisées sur le Sahel et faciliter la prise de décisions par les politiques.

1.1.1- . Objectif stratégique :

Définir des stratégies alternatives et choix d'une orientation stratégique en matière de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles.

1.1.2. Résultats attendus :

- Identification et quantification des principaux systèmes de production et de leurs conditions structurelles de mise en place.
- Réalisation d'un bilan-diagnostic du fonctionnement des filières agro-alimentaires et propositions d'options d'améliorations.
- Elaboration d'une synthèse régionale sur les systèmes de protection des végétaux et validation d'une stratégie régionale de lutte intégrée.

Le projet a en outre initié deux études relatives à une meilleure connaissance du rôle des femmes dans la gestion des ressources naturelles et de la problématique de l'épargne/crédit au Sahel.

Au cours de l'année 1997, le PRORES a mené les 8 activités ci-après :

- ↳ la coordination et le suivi ;
- ↳ l'étude sur les systèmes de production ;
- ↳ l'étude sur les filières agro-alimentaires ;
- ↳ l'étude sur la protection des végétaux ;
- ↳ l'étude sur les femmes et la gestion des ressources naturelles;
- ↳ l'étude sur le crédit/épargne ;
- ↳ l'étude CILSS/UNSO sur l'atténuation des effets de la sécheresse et ;
- ↳ la contribution au processus de réflexion « Sahel 21 / Transformation de l'Agriculture ».

1.2- ORGANISATION, STRUCTURE

Le PRORES est un des quatre projets du Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire dont la coordination est assurée par le Conseiller à la Sécurité Alimentaire du Secrétariat Exécutif.

Son organisation et sa structure reste conforme à la charpente du nouveau Système CILSS. Le Noyau Central est le pivot du Système. Il est animé par les Conseillers, le Responsable Administratif et Financier et le Contrôleur Interne au niveau du Secrétariat Exécutif, chargés des réflexions en vue de dégager des orientations et des stratégies en matière de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles et lutte contre la désertification, des fonctions de pilotage, de coordination, de suivi et de mise en cohérence et de contrôle de l'ensemble des activités du Système CILSS. Cette fonction est exercée au travers du Secrétariat Exécutif et des cadres de concertation que sont le Comité Régional de Programmation et le Conseil de Direction.

1.3. - PARTENARIAT AVEC LES PARTIES NATIONALES

Dans cette dynamique, le projet sous la supervision du Conseiller en Sécurité Alimentaire, Coordonnateur du PMSA est piloté au niveau régional par le Coordonnateur assisté d'un chargé de programme, d'une secrétaire, et relayé au niveau des Etats par les CONACILSS et les points focaux.

2 - PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS AU REGARD DE LA PROBLEMATIQUE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

Les principaux enseignements du projet sur cette problématique découlent fondamentalement des résultats des études menées au cours de l'année 1997, à savoir :

- Etude sur la problématique des systèmes de production au Sahel ;
- Les études Crédit/ Epargne et femmes GRN ;
- Etudes sur les filières agro-alimentaires ;
- Etudes sur la protection Intégrée des végétaux et
- la contribution au processus de réflexion « Sahel 21 transformation de l'agriculture au Sahel »

Il ressort de ces différentes réflexions une corrélation étroite entre l'importance des sols et la recherche de la Sécurité Alimentaire au Sahel.

En effet, ce qui fait donc l'importance du sol dans la recherche de la Sécurité Alimentaire, ce n'est pas seulement ce qu'il contient, mais aussi la disponibilité et l'accessibilité permanentes de ce contenu aux plantes, aux animaux et aux hommes. Les mauvaises pratiques agricoles, provoquées par l'ignorance de ceux qui cherchent à survivre ou conséquence de la course à la production des sociétés riches, détruisent ce qui constituait l'originalité des sols, leur morphologie, source principale de fertilité et vecteur fondamental de la sécurité alimentaire.

Ces fonctions et usages des sols se trouvent aujourd'hui contrariés dans de nombreuses régions du Sahel . Plusieurs dizaines de milliers d'hectares sont stérilisés chaque année, pour les besoins de l'urbanisation et de l'industrialisation... dans la majorité des cas ce sont les sols les plus fertiles qui disparaissent.

Dans ce pillage, les villes en grandissant rongent et font disparaître les périphéries agricoles qui les ont nourries pendant des siècles.

D'une manière générale, les différents sols présentent plusieurs contraintes du point de vue agronomique, notamment un faible niveau de fertilité, une forte sensibilité à l'érosion, une forte dépendance vis-à-vis de la pluviométrie, (près de $\frac{3}{4}$ du territoire reçoit moins de 200 à 300 mn de pluie par an) et l'irrégularité spatiale et temporaire des pluies utiles qui rend aléatoires les cultures pluviales. En zone sahélienne, les cultures sont limitées aux bas-fonds et le long des cours d'eau, qui sont par ailleurs des espaces stratégiques pour l'élevage. Cette situation conduit à ces conflits fréquents entre agriculteurs et éleveurs transhumants ou nomades.

Par ailleurs, il ressort des études PRORES que la sécurité alimentaire au Sahel est contrariée par des grands risques humains provenant des aliments. Ce sont, entre autres, :

- les maladies transmises par ceux-ci (food borne diseases) listeria, salmonelles, ... ;
- la malnutrition : dans les pays pauvres, le déficit nutritionnel ; dans les pays dits riches, l'excès, et dans les deux cas, l'alimentation déséquilibrée ;
- les toxicants naturels (mycotoxines , solamine, etc...) ;
- les contaminants environnementaux ;
- les résidus d'antiparasitaires agricoles ;

Les réflexions ainsi menées par le Projet , à travers les différentes études, permettent de poser les balises de la problématique de la transformation de l'agriculture sahélienne dans la recherche de la sécurité alimentaire durable.

On retiendra, entre autres, que la Rencontre Régionale sur les Systèmes de Production, les Filières Agro-Alimentaires et la Protection Intégrée des Végétaux organisée à Nouakchott les 12 et 15 avril 1997 avait comme objectif final :

- ➔ la vérification de la conformité des bilans-diagnostic réalisés ;
- ➔ l'approfondissement du diagnostic ;
- ➔ l'adoption des définitions de concept sur les systèmes de production et les filières agro-alimentaires ;
- ➔ l'identification des actions pouvant être rapidement mises en œuvre au niveau national et régional par les différents acteurs ;
- ➔ l'identification des actions à approfondir.
- ➔ l'adoption des programmes d'actions régional et national proposés pour la promotion de la protection phytosanitaire intégrée au Sahel,

Il ressort des résultats de cette Rencontre :

2.1 - DE L'ETUDE SUR LA PROBLEMATIQUE DES SYSTEMES DE PRODUCTION AU SAHEL

a- Concernant les Systèmes de Production (SP)

Les S.P, tout en disposant d'énormes potentialités, buttent sur de nombreuses contraintes d'ordre physique, socio-économique et institutionnel.

Les contraintes physiques identifiées par les études sont liées à la baisse de la pluviométrie, à l'augmentation de la pression démographique (qui entraîne une pression sur les terres agricoles), à l'accroissement de la pression animale sur les pâturages et à l'inadéquation des cultures). Ces contraintes varient d'une zone à une autre...

Les contraintes socio-économiques et institutionnelles sont communes à l'ensemble des zones agro-écologiques et sont liées à l'amélioration de la productivité des systèmes de production et aux performances des institutions d'encadrement rural.

Les potentialités des différents S.P varient en fonction des zones agro-écologiques avec un gradient nord-sud pour les productions végétales et un gradient sud-nord pour les productions animales.

Certains systèmes ont été jugés porteurs d'évolutions positives ; ces S.P sont communs à l'ensemble du Sahel et concernent les S.P irrigués, l'élevage périurbain et l'élevage intégré à l'agriculture et méritent une attention particulière afin d'accroître leur productivité.

La rencontre régionale de Nouakchott a reconnu la pertinence de la synthèse régionale qui a le mérite d'avoir contribué à mieux définir le concept « **Système de production** » **qui se définit comme le résultat des relations de fonctionnement et de dynamisme qui unissent un ensemble de productions végétale, animale, faunique et halieutique, un ensemble de facteurs de productions (terre, eau, travail et capital) et un ensemble de techniques pratiquées.**

Les S.P engagent une grande majorité des actifs sahéliens et sont sollicités par les dynamiques socio-économiques et politiques qui sont en perpétuelle évolution et de ce fait sont appelés à jouer un rôle direct et croissant aux plans écologique, économique et socio-politique, notamment au travers des processus de décentralisation et de participation accrue, de la société civile, aux actions de développement.

D'où l'intérêt que revêt l'adoption d'une approche << système >> au niveau régional qui fournira aux Etats membres des informations utiles permettant d'identifier, d'apprécier, de comparer et de suivre à l'échelle régionale :

- ◇ les performances et les avantages comparatifs des différents systèmes de production ;
- ◇ les systèmes et sous-systèmes porteurs et leurs rôles dans des filières spécifiques (viande,

- ◇ lait, céréales, etc.)
- ◇ l'impact des politiques de développement sur les indices ci-dessus.

Cette régionalisation capitalisera, valorisera d'avantage les acquis de la recherche de l'ensemble du système CILSS (SE, AGRHYMET, INSAH et ETATS, etc...) et proposera :

- ◇ une notation commune permettant d'identifier de façon précise les systèmes de production existants dans le Sahel et de les comparer ;
- ◇ une méthodologie pour la saisie, la quantification des systèmes, mais et surtout des réponses à :
 - l'assurance d'un revenu optimal donnant un meilleur niveau de vie aux exploitants (femmes et hommes) ;
 - la stabilité et viabilité de ces systèmes et
 - la replicabilité des conditions de succès.

b. Concernant la caractérisation des Systèmes de Production

Niveau I : Les grands groupes de systèmes

Les grands groupes pour lesquels un consensus s'est dégagé sont :

- ⇒ oasien,
- ⇒ pastoral,
- ⇒ agro-pastoral à dominance pastorale,
- ⇒ agro-pastoral à dominance agricole sèche,
- ⇒ agro-pastoral à dominance agricole humide,
- ⇒ irrigué,
- ⇒ pêche,
- ⇒ urbain et périurbain.

Il apparaît en outre nécessaire de caractériser le contexte agro-écologique dans lequel, ils existent, fonctionnent et évoluent. Dans un premier temps une stratification des zones à l'échelle régionale pourrait être élaborée par l'utilisation des données existantes à l'INSAH et à l'AGRHYMET, quitte à ce que des zonages plus fins soient réalisés ultérieurement à des niveaux plus détaillés de la classification.

Niveau II : les sous-systèmes

Dans le cadre de l'approfondissement chaque pays, en se basant sur les grands groupes de système, va répertorier et classer les différents sous-systèmes et à cet effet les critères de différenciation ci-après pourraient être utilisés :

- eau (maîtrise ou non, ouvrage anti-érosif, irrigué, drainé),

- sol (jachère ou non, fragilité, aménagé ou pas),
- terre (statut foncier des terres, mode de faire valoir),
- capital (niveau d'équipements, etc.),
- travail (utilisation de main d'œuvre externe),
- utilisation d'intrants (niveau d'utilisation),
- spéculations principales et secondaires (agriculture, élevage, forêt et pêche).

Cette différenciation sera suivie autant que possible par une nécessaire caractérisation à travers notamment :

- la description qualitative,
- les contraintes,
- les atouts,
- les conditions de développement de chacun des systèmes et sous-systèmes (S.S) de production,
- l'importance relative des systèmes de production dans l'économie nationale et
- le rôle de ces systèmes et sous-systèmes (contributions qualitatives et quantitatives de chacun des systèmes de production).

La Rencontre a convenu de la nécessité d'élargir l'analyse des systèmes aux plans écologique, social et économique par une meilleure définition de leurs rôles.

c- Concernant le rôle des différents partenaires au développement

La Rencontre a formulé pour les partenaires au développement les propositions d'appui ci-après :

- au développement de l'élevage,
- à la promotion des organisations socio-professionnelles, dans le cadre de la redéfinition du rôle de l'Etat,
- à la facilitation des rencontres entre les différents partenaires,
- à la poursuite des études et à la conduite des programmes spécifiques de recherche sur les systèmes de production en vue d'accroître leur performance,
- à la promotion de modes de financements adaptés aux besoins des S.P et aux capacités des organisations socioprofessionnelles,
- à l'émergence des chambres locales et régionales d'agriculture.

La Rencontre de Nouakchott a en outre formulé à l'endroit des Etats sahéliens, au CILSS et aux partenaires au développement des recommandations relatives :

- ❖ aux rôles des différents partenaires,
- ❖ à la promotion des échanges et de la consommation des produits locaux,
- ❖ à la compétitivité des produits dans la sous-région,
- ❖ aux législations foncières,
- ❖ à l'approfondissement des études nationales et régionales sur les systèmes de production.

2.2) DE L'ETUDE SUR LA PROBLEMATIQUE DES FILIERES AGRO-ALIMENTAIRES

Le rapport de synthèse régional « Problématique des filières agro-alimentaires au Sahel », synthèse des bilans diagnostics a servi de document de base pour la seconde commission technique. La synthèse a inventorié, sur la base des similitudes et aspects distinctifs, neuf filières agro-alimentaires.

Une analyse comparative appliquée aux critères a permis d'en retenir six de choix pertinents au niveau régional :

- contribution au PIB,
- contribution à la sécurité alimentaire,
- importance des personnes impliquées dans la filière,
- contribution à l'équilibre de la balance commerciale,
- possibilités d'échanges sous-régional ou international,
- capacité de la filière de répondre à une demande sous-régionale soutenue.

Les filières qui ont satisfait aux mieux à ces critères et qui répondent aux préoccupations de sécurité alimentaire, de réduction des disparités, d'amélioration des échanges régionaux et de participation au développement ont été considérées comme filières agro-alimentaires porteuses au niveau régional. Il s'agit des filières bétail-viande, céréales, fruits et légumes et pêche.

L'analyse a porté pour chacune d'elles sur les contraintes, les atouts des différents niveaux: production, fonctionnement des marchés, consommation et transformation.

Il ressort de l'analyse minutieuse, une urgence d'approfondissement à travers les aspects suivants :

- collecte des données sur les quantités produites, le recensement du cheptel et les coûts de production,
- suivi des paramètres de la consommation,
- coûts d'approche, détermination de la compétitive,
- recensement et analyse des politiques d'échanges,
- recensement des unités de transformation, des technologies et des normes de qualité et collecte des données sur les quantités transformées.

Les options d'interventions possibles pour améliorer et optimiser la compétitivité et le fonctionnement des filières ont été classées en deux catégories complémentaires :

- au plan général, les options en faveur de l'environnement, des organisations, du financement, des échanges et de la technologie ;
- au plan spécifique, les options propres respectivement aux filières bétail-viande, céréales, fruits et légumes et pêche.

a) Définition Du Concept «Filière»

La filière a été définie **comme un système, c'est -à-dire un ensemble d'éléments en interactions dynamique et organisé dont le but est l'ajout de la valeur ajoutée d'un produit ou groupe de produits.**

La « filière» comprend différents intervenants (appelés agents ou opérateurs économiques) qui pratiquent des activités économiques d'approvisionnement, de production, de commercialisation, de transformation et de consommation liées à un produit ou un groupe de produits particuliers. L'analyse de la filière consiste précisément à comprendre le comportement des agents économiques et pouvoir faire des recommandations aux décideurs pour modifier les comportements jugés indésirables.

Une filière ne fonctionne pas en vase clos et est reliée aux autres filières et aux marchés de facteurs de productions (terre, capital, main d'œuvre).

Le concept de coordination est un concept fondamental dans l'étude filière et fait référence au degré d'harmonie entre les intervenants qui agissent dans le même sens pour améliorer les performances de la filière. On distingue :

- la coordination horizontale qui concerne le degré d'harmonie entre les intervenants d'un même niveau de la filière ;
- la coordination verticale réfère au degré d'harmonie entre les différents niveaux de la filière ;
- la coordination dans le temps indique dans quelle mesure les intervenant évoluent, s'adaptent et même favorisent les changements dans les conditions de base de l'offre et de la demande.

Aussi, l'environnement de la filière influence-t-elle le comportement des intervenants, qui influence à son tour la performance de la filière à savoir son efficacité, sa capacité d'adaptation ou d'innovation, sa viabilité (rentabilité économique et respect des équilibres écologiques).

L'Inventaire des filières agro-alimentaires par les différentes études nationales et l'analyse de leurs traits communs et distinctifs, a permis au niveau régional d'en inventorier neuf :

- filière bétail-viande,
- filière céréales,
- filière fruits et légumes,
- filière pêche,
- filière avicole,
- filière niébé,
- filière des produits forestiers de cueillette,
- filière lait et
- filière arachides.

b) Approfondissement du diagnostic

Pour identifier les filières porteuses, les participants ont retenu les six critères de choix, proposés par le document de synthèse, comme pertinents au niveau régional ; Ils ont suggéré que ces critères soient définis en fonction de la sécurité alimentaire durable qui intègre à la fois les systèmes de production et les filières agro-alimentaires et présente l'avantage d'une meilleure prise en compte des liens fonctionnels existants entre eux.

Les participants ont ainsi élargi le critère « contribution à la sécurité alimentaire » en six autres :

- contribution à l'alimentation des populations,
- capacité de la filière à répondre à une demande sous-régionale soutenue,
- importance des personnes impliquées,
- contribution au PIB,
- importance dans les échanges locaux, sous-régionaux et/ou internationaux,
- contribution à l'équilibre de la balance commerciale.

Le critère « contribution à l'alimentation des populations » influera probablement sur la liste des filières proposées par certaines études nationales sans remettre en cause la sélection des quatre filières porteuses faites au niveau régional :

- filière bétail-viande,
- filière céréalière,
- filière fruits et légumes et
- filière pêche.

La rencontre a recommandé dans le cadre de l'interaction des systèmes de production et des filières agro-alimentaires :

- l'approfondissement des réflexions sur la mutation des systèmes de production et des filières agro-alimentaires dans le sens du renforcement de la sécurité alimentaire durable au Sahel,
- la prise en compte des aspects socioculturels dans la définition du concept "système de production" ;
- l'insertion comme critère de choix des filières, l'élément " contribution à l'alimentation des populations".

La rencontre a formulé une recommandation spéciale pour une plus grande prise en compte de la participation des femmes en vue d'un soutien conséquent à toutes leurs activités en matières de :

- formation,
- financement et
- de développement de technologies appropriées.

Elle a suggéré des actions à court, moyen et long termes à l'ensemble du Système CILSS (cf. *actes de la rencontre régionale sur les problématiques des systèmes de production, des filières agro-alimentaires et de la promotion de la lutte intégrée au Sahel, Nouakchott 12-15 avril 1997*).

2.3) DE LA PROBLEMATIQUE SUR LA PROTECTION INTEGREE DES VEGETAUX

Trois documents ont servi de base aux discussions. Il s'agit des documents élaborés à partir des bilans diagnostics et plan d'actions nationaux réalisés par le PRORES, validés par les ateliers techniques nationaux et des bilans prospectives établis par les trois projets régionaux du CILSS (DFPV/Département de la formation en protection des végétaux, Unité Phytosanitaire et UCTR/PV, Unité de Coordination Technique Régionale en Protection des Végétaux).

Il s'agit des documents de synthèse ci-après :

- Programme régional de promotion de la protection phytosanitaire intégrée au Sahel ;
- Composante régionale du Programme (4 volets) ;
- Composante nationale du Programme (9 volets).

De ces trois documents celui sur la problématique de la promotion de la protection phytosanitaire intégrée est la plus avancée car ayant abouti à la confection des documents de programme (régional et nationaux) que la Rencontre a examiné puis amendé.

Les documents de synthèse ont montré que le Sahel dispose d'un potentiel de production pouvant être amélioré par l'augmentation de la productivité à travers une stratégie de réduction des pertes causées par les ennemis des cultures évaluées à 30 % des récoltes supérieures aux quantités de céréales importées et la valorisation des ressources en eau pour irriguer les cultures.

Les documents passent en revue les principales productions végétales sahéliennes ainsi que leurs principaux ennemis responsables des dégâts et des pertes. Ces ennemis des végétaux sont : acridiens (locustes, sautériaux), oiseaux granivores, rongeurs, mauvaises herbes, maladies et nématodes.

La politique phytosanitaire des états membres du CILSS est contenue dans le mandat des services chargés de la protection des végétaux (PV) dont les partenaires sont : recherche, vulgarisation, écoles d'agriculture, ONG, opérateurs économiques, agriculteurs. Chaque pays a bénéficié d'assistances bilatérales et multilatérales qui ont permis de disposer de résultats applicables en protection des végétaux.

Au plan régional le CILSS a mené d'importantes activités de coordination en PV à travers : le projet Lutte Intégrée (1980-1987), l'Unité de Coordination Technique Régionale en PV (UCTR/PV), la Formation, (DFPV) et le suivi phytosanitaire de la campagne agricole. Les principaux ennemis des cultures et les méthodes de lutte recensées, applicables en lutte intégrée sont présentées, de même que les contraintes rencontrées dans leur mise en œuvre.

L'approche du CILSS en matière de lutte intégrée consiste en la nécessité de changer la politique phytosanitaire trop basée sur les pesticides, contrôler leur utilisation, réduire la dépendance vis-à-vis des pesticides, développer et appliquer la lutte intégrée.

Un plan d'actions pour la protection des végétaux est proposé avec comme objectif global : promouvoir la lutte intégrée en vue d'accroître la productivité et la durabilité des systèmes de production, tout en préservant l'environnement et la santé publique.

Les objectifs spécifiques (5 au niveau régional et 9 au niveau national), les résultats attendus et les activités sont précisés. Les acteurs du plan d'actions sont les instituts du CILSS (AGRHYMET et INSAH) au niveau régional et tous les partenaires des services nationaux de la PV.

Une collaboration totale sera établie avec les autres projets du CILSS et avec les autres organisations et institution dans les domaines concernés.

Ce plan d'actions est traduit en un projet régional et en différents projets nationaux sur la base des documents formulés par les pays.

a) Composante régionale

les volets ci-après sont inscrits dans le cadre du programme régional :

- volet «gestion phytosanitaire intégrée en vue d'une meilleure utilisation des pesticides » ;
- volet «formation en lutte intégrée» ;
- volet «suivi phytosanitaire et élaboration d'outils de prévision» ;
- volet «destruction des stocks obsolètes de pesticides» ;

Concernant le premier volet il a été demandé d'inclure, dans les échanges régionaux, un colloque sur la validation des résultats sur le profil des pertes en y associant le projet DIAPER. Pour le volet formation en protection des végétaux la rencontre approuve la création par le DFPV d'un cycle de spécialisation en lutte intégrée dont les bourses seront prévues dans les composantes nationales. La rencontre a pris connaissance de la possibilité de création d'un cycle d'ingénieur en lutte intégrée à condition que le financement soit acquis.

S'agissant du volet phytosanitaire et biomodélisation : la participation du Sahel à l'amélioration du biomodèle criquet sénégalais et à la validation du biomodèle criquet pèlerin a soulevé plusieurs questions. Il a été décidé l'amélioration des deux biomodèles.

Quant au volet destruction des stocks de pesticides obsolètes, la rencontre a souhaité que le projet couvre l'ensemble des pays sahéliens. L'exécution de ce volet est prévue pour six mois et couvre le Cap Vert, la Gambie, la Mauritanie et le Sénégal. Ces pays avaient terminé l'inventaire de leurs stocks de pesticides obsolètes, au moment de la formulation du volet. Il est néanmoins prévu d'effectuer au cours de ces six mois des visites préparatoires au Burkina Faso, Mali et Niger en vue de formuler la 2^e phase du volet (6 mois). Aucun stock de pesticides obsolètes n'a été signalé en Guinée Bissau et au Tchad.

b) Composantes nationales

Les corrections et amendements nécessaires ont été apportés par chaque délégation à la composante relative à son pays.

c) Recommandations

La rencontre a formulé, à l'attention du Secrétariat Exécutif du CILSS, les recommandations ci-après :

- sensibiliser les états sahéliens afin que conformément au principe du consentement préalable pour les échanges internationaux de produits chimiques, les autorités nationales désignées pour la gestion des produits chimiques soient nommées le plutôt possible ;
- sensibiliser les Etats sahéliens afin que le service chargé de la protection des végétaux dispose d'une inscription budgétaire sur le budget national afin de prendre en charge progressivement le budget de fonctionnement des composantes nationales du programme régional phytosanitaire intégré. Ceci permettra d'éviter l'arrêt des activités de lutte intégrée à la fin du financement extérieur ;
- consacrer la journée CILSS de l'année 1998 sur le thème : **une protection des végétaux respectueuse de l'environnement.**
- exiger qu'à partir du mois de janvier 1998, que les appels d'offres d'achats de pesticides portent le numéro Sahel d'Autorisation Provisoire de Vente ou d'Homologation.
- décider que chaque Etat sahélien devra adopter une politique phytosanitaire basée sur la lutte intégrée.

La rencontre demande au Secrétariat exécutif de rechercher les voies et moyens pour la mise en œuvre rapide du Programme régional de Gestions intégrée des déprédateurs et de lancer un appel aux Partenaires de Développement afin qu'ils apportent un appui technique et financier au Sahel par la mise en œuvre dudit programme.

2.4- ETUDES CREDIT/EPARGNE ET FEMMES GRN

Le PRORES a organisé du 14 au 16 mai 1997 à Bamako (République du Mali), un atelier Régional de démarrage des études Crédit-Epargne et Femmes/Gestion des Ressources Naturelles (F/GRN).

L'atelier, après examen et discussions, a souligné la pertinence et la justification des deux études qui visent :

- **Femmes GRN** à mieux comprendre le rôle et la contribution des femmes dans le développement économique et social du Sahel. Celles-ci constituent en effet les éléments les plus dynamiques des sociétés sahéniennes et méritent à ce titre de participer activement à la gestion décentralisée des ressources naturelles. En effet, malgré leur grande représentativité démographique, malgré leur forte présence dans la production vivrière, dans l'utilisation des ressources, les institutions politiques restent encore insensibles au «genre différence». Pour ces institutions, les besoins, les rôles et les préoccupations des femmes sont dissoutes dans ceux des hommes pour ne former qu'une préoccupation unique et indivisible.

- **l'épargne et le crédit**, l'intervention du PRORES vise à mieux comprendre l'évolution du crédit et de l'épargne en milieu rural. Le crédit constitue en effet l'un des facteurs essentiels de la transformation des systèmes de production. Pourtant, le développement économique s'est heurté à la faiblesse des ressources financières disponibles et aux nombreux échecs des politiques agricoles ; les institutions financières spécialisées dans le domaine du crédit et de l'épargne traversent des périodes de crise ; le crédit est considéré dans la plupart des cas comme un input technique nécessaire aux paysans.

L'atelier a ensuite élaboré pour ces deux études un cadre logique dans lequel les objectifs globaux, opérationnels, les résultats attendus et les activités ont été revus et corrigés (cf. *synthèse des travaux Atelier de démarrage des études Crédit-Epargne et Femmes/Gestion des Ressources Naturelles, Bamako, les 14, 15 et 16 mai 1997*).

Les résultats suivants sont issus de ces travaux :

a- Femmes/GRN

L'atelier régional a adopté les formulations suivantes :

➔ **Au niveau du CILSS**

Objectif stratégique

Proposition d'options stratégiques pour une meilleure prise en compte du rôle et des besoins des femmes dans les activités de GRN.

Objectifs opérationnels

- Renforcement des organisations des femmes en reconnaissant le rôle qu'elles jouent ou qu'elles peuvent jouer dans la GRN.
- Meilleure compréhension de l'état d'évolution de la situation des femmes dans les politiques et programmes de GRN dans les différents pays.
- Capitalisation des expériences acquises et des différentes stratégies en la matière.

Résultats attendus

- Le recensement des organisations de femmes, de leurs expériences, l'identification et l'analyse de la contribution réelle de la femme dans les actions de GRN sont établis ;
- Un état des lieux sur les stratégies élaborées dans les différents pays pour la promotion de la femme est fait ;
- Une stratégie pour une meilleure prise en compte des femmes dans les politiques de GRN est disponible.

↔ **Au niveau des études nationales**

Au niveau national, les objectifs de l'étude, les résultats attendus et les activités ont été reformulées et adoptées par l'atelier (*cf. synthèse des travaux Atelier de démarrage des études Crédit-Epargne et Femmes/Gestion des Ressources Naturelles, Bamako, les 14, 15 et 16 mai 1997*).

DEMARCHE ET METHODOLOGIE

Suivant les activités retenues dans le cadre logique, la démarche et méthodologie sont axées sur les éléments suivants :

- 1 - Recenser des informations ;
2. - Organiser des informations (faire une typologie) ;
3. - Analyser des stratégies ;
4. - Analyser des expériences (études de cas) ;
5. - Elaborer des instruments méthodologiques.

Chaque approche s'appuie sur des dispositifs méthodologiques et emploie des outils spécifiques qui ont été discutés et détaillés.

b- Crédit/Epargne

Les formulations suivantes ont été adoptées :

↔ **Au niveau du CILSS :**

Objectif stratégique

Proposition d'options stratégiques pour l'amélioration et l'optimisation du crédit et épargne en milieu rural au Sahel.

Objectifs opérationnels

- Une meilleure connaissance des différents systèmes de crédit et épargne en milieu rural.
- Capitalisation des stratégies et des expériences de crédit et épargne en milieu rural.
- Proposition de systèmes adaptés de crédit et épargne en milieu rural.

Résultats attendus

- Un état des lieux des systèmes de crédit et épargne en milieu rural est réalisé.
- Des expériences ayant valeur d'exemples (échecs, réussites, contraintes) dans les domaines du crédit, de l'épargne en milieu rural sont étudiées.
- Les systèmes adaptés de crédit et épargne en milieu rural sont proposés.

➔ **Au niveau national**

Les tâches des consultants nationaux ont été reformulées et adoptées : (*cf. synthèse des travaux Atelier de démarrage des études Crédit-Epargne et Femmes/Gestion des Ressources Naturelles, Bamako, les 14, 15 et 16 mai 1997*).

2-5. CONTRIBUTION AU PROCESSUS DE REFLEXION «SAHEL 21 - TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE »

L'ensemble des synthèses des études PRORES présentées à la rencontre de Nouakchott (synthèse sur les Systèmes de production, les filières agro-alimentaires et la protection intégrée des végétaux) a été versé au dossier Sahel 21/Transformation de l'agriculture.

L'étude système de production intégrera dans sa dimension prospective, les résultats du Forum des sociétés sahéliennes prévu à Banjul en septembre 1997.

Dans le futur, les activités du PRORES seront fortement marquées par les résultats des recommandations dudit Forum notamment des réflexions portant sur la maîtrise de l'eau, sur la récapitalisation, la fertilité des sols et sur l'harnomisation des politiques.

2.6- ENSEIGNEMENTS POUR LE FUTUR

2-6.1- Approfondissement de l'étude sur les Systèmes de Production Porteurs

Le travail rétrospectif et prospectif conduit par le CILSS jusqu'à présent a mis en exergue les processus profonds de transformation qui ont lieu dans le milieu sahélien, depuis plusieurs décennies, notamment au niveau des mouvements de population et de la restructuration des marchés nationaux et régionaux. Ces transformations, combinées à des grands changements dans le cadre politique et économique des pays de la région, affectent profondément l'agriculture et créent des nouvelles conditions de compétitivité pour les produits sahéliens, sur les marchés intérieurs et internationaux.

Ces conditions déterminent des nouvelles dynamiques au niveau des agricultures : la diversification de l'offre, l'amélioration de la qualité des produits, une meilleure approche aux marchés urbains et aux exportations non traditionnelles caractérisent une nouvelle génération d'exploitants agricoles. Ceux-ci donnent lieu à ce qu'on appelle les systèmes de production porteurs ou émergents.

Les exploitations qu'on identifie dans cette catégorie préfigurent la transformation de l'agriculture sahélienne, mais en même temps nécessitent un nouveau cadre politico-économique, institutionnel, d'infrastructures et de services, qui ne s'est pas encore déterminé.

Pour cibler les politiques de transformation de l'agriculture sahélienne sur les changements réels qui sont en cours dans cette agriculture, l'étude systèmes de productions a été lancée par le CILSS, avec une approche très stratégique et opérationnelle.

L'étude devrait déboucher sur un projet régional de promotion des systèmes de production porteurs dans l'agriculture sahélienne. En effet, l'étude permettra d'identifier et connaître ces systèmes et d'en organiser les acteurs en réseaux locaux. Ces réseaux deviendront des sources directes et permanentes d'information pour les décideurs ; et pourront devenir de plus en plus des interlocuteurs pour la conduite d'un dialogue serré sur les politiques économiques.

Une des ambitions de Sahel 21 est justement celle de renforcer la représentation des producteurs/productrices agricoles. Et une recommandation issue de cette ambition mentionne explicitement la nécessité d'organiser les producteurs agricoles faisant référence aux filières professionnelles ainsi qu'aux systèmes de production dans lesquels ils sont insérés.

2.6.2 - Filières agro-alimentaires et protection intégrée des végétaux

Filières Agro-Alimentaires

Des actions à courts moyens et longs termes pouvant être entreprises aux niveaux national et régional par le système CILSS(S.E, INSAH et AGRHYMET) ont été identifiées et adoptées par la rencontre pour les quatre filières retenues :

Filières Céréales, Filières Bétail –Viande, Filières Fruits et Légumes et Filière Pêche. Des tableaux d'exploitations et de propositions d'actions ont été proposées par le projet et une étude conjointe PRORES/PROCELOS a été réalisée au Cap-Vert, en Gambie, en Mauritanie et en Guinée-Bissau.

Protection Intégrée des Végétaux

Un document de projet régional a été finalisé et des actions entreprises pour la recherche de financement.

2.6.3- Femmes/GRN et Crédit/Epargne

Ces études seront finalisées, une synthèse sera réalisée, suivie d'un atelier régional de validation technique dans le courant du premier trimestre 1998.

3 - DIFFUSION DES RESULTATS, EVALUATION DE LEUR EXPLOITATION

De ce qui précède, on peut retenir que l'année 1997 a été consacrée à la réalisation des études et à leur validation technique au cours de la rencontre régionale de Nouakchott.

L'année 1998 sera celle de la diffusion des résultats et de l'évaluation de leur exploitation. Ceci conformément aux recommandations issues de l'Atelier Suivi-Evaluation du Programme Majeur Sécurité Alimentaire tenu en février 1998, à savoir entre autres :

- la multiplication des contacts et le changement de procédures pour une meilleure mobilisation du financement du projet ;

- la participation à la renégociation en vue d'une présence physique à Ouagadougou du principal bailleur de fonds (l'Italie) ; et

- l'investissement dans le renforcement des capacités de communication du Projet, notamment la vulgarisation des résultats obtenus.

Dans cette dynamique, le PRORES inscrira ses actions futures dans la recherche de la corrélation agissante entre la transformation de l'agriculture sahéenne et la recherche de la sécurité alimentaire durable. Celle-ci sur la base des cinq priorités pratiques devant permettre de s'approcher de la vision Sahel 21, à savoir :

- **asseoir le développement du Sahel sur une politique volontariste de promotion des ressources humaines** ; améliorer la santé, développer la formation et l'information de tous ceux qui prennent des responsabilités dans la société, renforcer leur capacité d'analyse et de gestion.
- **renforcer les capacités des institutions à tous les niveaux**. Aider la région à se doter d'institutions locales, nationales et régionales dynamiques et pluralistes, propres à assurer la démocratie, la paix, la sécurité et la justice et à promouvoir aussi bien le développement local que la coopération régionale.
- **assurer le développement rapide et durable des productions agricoles**, animales, forestières et halieutiques car le monde rural continuera longtemps à représenter la majorité de la population sahéenne et ses productions et les activités agro-alimentaires qui en découlent resteront des secteurs-clefs des économies des pays membres.

- **assurer la croissance et la diversification de l'économie** car les sahélien(ne)s sont conscients qu'à la transformation de leurs sociétés et de l'économie mondiale, ils doivent répondre en développant un espace économique ouvert, performant et de plus en plus diversifié. Ce dynamisme économique doit d'abord reposer sur la diversité des opérateurs économiques.
- **construire un espace sahélien plus soudé, ouvert sur l'Afrique et sur le monde.** Ils ont clairement manifesté leur souhait d'une plus grande intégration de l'espace sahélien, dans la perspective d'Etats-Unis du Sahel. Ils sont également convaincus que leur économie doit s'inscrire dans une perspective d'intégration régionale et d'insertion croissante dans l'économie mondiale. Ils souhaitent pour cela que soient résorbés les obstacles et monopoles qui freinent les échanges régionaux et que les infrastructures de communication soient développées.